

question au Comité permanent de régie interne lorsqu'il sera reconstitué. Je crois que les membres du comité ont pris bonne note de l'intervention du sénateur Corbin.

**Le sénateur Corbin:** Honorables sénateurs, la question ne relève pas que du Comité de régie interne. En fait, ce comité n'a pas compétence à l'extérieur du périmètre du Sénat à proprement parler. D'après ce que nous avons appris au Comité de régie interne, Travaux publics Canada, la Commission de la capitale nationale, la GRC et d'autres organismes compétents administrent l'enceinte de la colline du Parlement.

Je veux surtout mettre en évidence le fait que nous ne vivons pas dans un État policier. Je ne crois pas qu'il soit justifié de maintenir ces barricades en place jour après jour et d'avoir des escouades spéciales de la GRC en attente derrière le Sénat chaque fois qu'un groupe de Canadiens vient exprimer ses opinions sur la colline. Qu'est-ce qui justifie cela? Il n'en était pas ainsi dans le passé. Si ce genre de mesure est justifiée, le gouvernement pourrait peut-être nous mettre dans ses confidences et nous donner des explications.

Je n'aime pas la façon dont la colline du Parlement est administrée. À une époque, les parlementaires n'étaient pas autorisés à stationner leurs autos devant les édifices situés près de l'Édifice de l'Est. Maintenant, tout le monde le fait. Par ailleurs, nous avons maintenant des barricades, et pour quelle raison? Qu'est-ce qui préoccupe donc tant les représentants de la loi pour justifier le maintien de ces barricades en permanence? Moi même en tant que sénateur, et le Parlement avons droit à une réponse.

**Le sénateur Murray:** Honorables sénateurs, je prends bonne note des commentaires de mon collègue. Je pourrais donner suite à la question et obtenir une réponse ou un commentaire du ou des ministres compétents. Je m'en tiens cependant à ce que je disais tout à l'heure, à savoir qu'il serait préférable de soumettre le problème au Comité de régie interne qui a toute la compétence voulue pour en discuter. La question concerne les deux Chambres du Parlement, et le président du comité voudra peut-être consulter ses homologues de l'autre endroit. Après examen de la question, le comité voudra peut-être faire ses propres recommandations. Je crois tout simplement que nous pourrions examiner la question plus en détail et de façon plus satisfaisante au Comité permanent de régie interne. Toutefois, si le sénateur le désire, je pourrai m'informer et essayer de tirer la question au clair. Je crois cependant que mon intervention ne ferait que soulever de nouvelles questions.

**Le sénateur Corbin:** Eh bien, honorables sénateurs, pourquoi pas? Cet endroit est un lieu de débat. Si le leader du gouvernement faisait une demande, je lui en serais reconnaissant. Je suis convaincu que s'il siégeait ici à titre de simple sénateur, la situation qui nous occupe actuellement le ferait sourciller, comme elle me fait aussi sourciller.

## L'IMMIGRATION

### LE STATUT D'IMMIGRANT REÇU—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

**L'honorable Stanley Haidasz:** Honorables sénateurs, je voudrais demander au leader du gouvernement au Sénat s'il existe une procédure rapide et légale pour accélérer le traitement des demandes que présente les gens qui désirent obtenir le statut d'immigrant reçu et s'installer au Canada.

**L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement):** Honorables sénateurs, je n'en connais pas.

**Le sénateur Haidasz:** Le leader du gouvernement au Sénat pourrait-il nous dire pourquoi Mohammed al Mashat, ex-ambassadeur de l'Irak à Washington, a pu entrer au Canada et, avant même son arrivée, obtenir le statut d'immigrant reçu dans de très brefs délais?

**Le sénateur Murray:** Honorables sénateurs, ce matin, mon collègue, M. Valcourt, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, a fait une déclaration très précise à ce sujet. Était annexée à la déclaration de M. Valcourt une liste détaillée des faits et la chronologie des événements qui ont permis à l'ex-ambassadeur d'entrer au Canada. Je serais heureux d'obtenir une copie de la déclaration et de cette chronologie et de les déposer au Sénat dès que possible.

**Le sénateur Haidasz:** Honorables sénateurs, le leader du gouvernement au Sénat peut-il nous dire cet après-midi si quelqu'un a commis une erreur, déclenchant ainsi cette procédure rapide qui aura permis à Mohammed al Mashat et à sa famille de venir au Canada en tant qu'immigrants reçus?

**Le sénateur Murray:** Honorables sénateurs, il serait préférable que mon collègue consulte la déclaration qu'a faite mon collègue, M. Valcourt, ainsi que la description des faits et la chronologie accompagnant cette déclaration.

On a relevé certaines anomalies dans le processus, notamment le fait que les ministres responsables n'ont pas été avisés à temps de la situation. Mais tout cela est analysé en détail dans la déclaration de M. Valcourt et les documents qui y sont annexés.

**Le sénateur Haidasz:** Le ministre pourrait-il nous dire si oui ou non le statut d'immigrant reçu qu'ont obtenu Mohammed al Mashat et les membres de sa famille est légal. Autrement dit, peut-il nous dire si leur statut d'immigrant reçu est légal, et si tout s'est déroulé conformément aux lois en vigueur au Canada.

**Le sénateur Murray:** Je répondrai à cette question par l'affirmative.

## RÉPONSES DIFFÉRÉES À DES QUESTIONS ORALES

**L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement):** Honorables sénateurs, j'ai plusieurs réponses différées à des questions. Je demande que ces réponses apparaissent au compte rendu des délibérations d'aujourd'hui. J'ai des doubles des réponses à distribuer aux sénateurs.

## L'AGRICULTURE

### LES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD ET DU NOUVEAU-BRUNSWICK—L'ÉLIMINATION DU VIRUS—L'AIDE FINANCIÈRE—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

**L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement):** Honorables sénateurs, j'ai la réponse différée à une question posée au Sénat le 9 avril dernier par l'honorable Lorne Bonnell au sujet de l'agriculture—les producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick—l'élimination du virus—l'aide financière—la politique du gouvernement.